Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 56 (1911)

Heft: 11

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

LVI° Année N° 11 Novembre 1911

L'Armée et le Christianisme'.

Le sujet de cette conférence se confond avec celui-ci: « Le Christianisme et la guerre. » Formulée en termes plus généraux: « La religion et la guerre, » cette question a, dans l'antiquité païenne déjà, attiré l'attention des penseurs. Aujour-d'hui plus qu'en aucun temps, elle préoccupe non seulement les croyants, mais tous les hommes qui réfléchissent. L'invitation qui m'a été adressée de traiter ce problème si controversé répondait à mon secret désir. Non certes que ma vocation militaire ait jamais éveillé au fond de ma conscience le moindre trouble ; mais l'occasion m'a paru bonne de me mettre personnellement au clair sur la légitimité du service militaire au point de vue de l'Evangile.

Je ne me flatte pas, en vous apportant mes réflexions personnelles ou celles d'autrui, d'être neuf en la matière. J'estime d'ailleurs que la prétention en serait insoutenable. Car en fait de quoi s'agit-il? Il s'agit des rapports de l'homme avec son Dieu et son prochain, soit, en d'autres termes de la volonté de Dieu à notre égard; cette volonté nous a été révélée par Jésus-Christ et l'Evangile l'a imprimée dans nos consciences. Il n'est donc pas difficile de la connaître. La difficulté, j'allais dire l'impossibilité pour notre humaine faiblesse, gît dans l'exécution. Mon but, croyez-le bien, n'est pas de mettre bon gré mal gré le service militaire au bénéfice d'une justification religieuse. Je ne suis dominé par aucun parti pris; mon seul souci est de rechercher loyalement la vérité.

Les considérations historiques occuperont une large place dans mon exposé. C'est que l'histoire individuelle ou collective est un terrain solide sur lequel nous sommes moins que partout

¹ Discours prononcé à la 15me conférence des étudiants chrétiens à Aarau.